



Indicateurs ESG

2026

Objectifs ESG Voltalia

KPI	Année de référence	2024	2025	Objectif 2027	Objectif 2030
Émissions évitées (ktCO ₂ e)	1 643 (2023)	1 379	1 529	2 400	-
Intensité carbone des centrales solaires (kgCO ₂ e/kWp)	930 (2022)	830	747	-	-35%
Valeur absolue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre scope 1 et 2	31 659 (2022)	35 846	48 815	-	-42%
Capacités en construction couvertes par un plan d'engagement des parties prenantes aligné SFI (%)	44 % (2023)	53%	93 %	100 %	-
Capacités solaires en exploitation sur des sites co-utilisés ou revalorisés (%)	39 % (2023)	41 %	62 %	50 %	-
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (consolidé)	4,63 (2023)	2,79	1,83	2,71*	-
Taux de gravité des accidents (consolidé)	0,05 (2023)	0,04	0,05	0,02*	-

*cible 2026-2028

Production d'énergie renouvelable, émissions évitées et empreinte carbone

Production d'énergie renouvelable

4,9 TWh d'électricité renouvelable produits en 2025, confirmant la montée en puissance des actifs du Groupe.

Contribution à la transition énergétique

Les installations de Voltalia ont permis d'éviter **1 529 ktCO₂e** en 2025 grâce à la production d'énergie renouvelable. Le Groupe vise **2 400 ktCO₂e d'émissions évitées d'ici 2027**.

Réduction de l'intensité carbone des centrales solaires

L'intensité carbone des centrales solaires atteint **747 kgCO₂e/kWp** en 2025, reflétant les efforts de décarbonation et d'optimisation des équipements. Voltalia s'est fixé un **objectif de réduction de 35 % de l'intensité carbone d'ici 2030**.

Maîtrise de l'empreinte carbone

Avec **678 ktCO₂e** d'émissions totales en 2025, le **Scope 3 représente à lui seul près de 93 % de l'empreinte carbone du Groupe**, illustrant son rôle de principal contributeur et de principal levier de réduction des émissions.

KPI Climat	2023	2024	2025
Production d'énergie renouvelable (TWh)	4,3	4,7	4,9
Émissions évitées (ktCO ₂ e)	1 643	1 379	1 529
Intensité carbone des centrales solaires (kgCO ₂ e/kWp)	930	830	747
Émissions totales de GES (ktCO ₂ e)	723	516	678
Émissions Scope 3 (ktCO ₂ e)	692	480	629
Émissions Scope 1 et 2 (tCO ₂ e)	34 100	35 846	48 815

Préservation de la biodiversité et co-utilisation des sols

Renforcement de la prise en compte de la biodiversité

En 2025, **93 % des capacités en construction** sont couvertes par des études d'impact environnemental et social alignées sur les standards de performance de la SFI. Voltalia se rapproche ainsi de son objectif de **100 % d'ici 2027**.

Développement de la co-utilisation des sols

La part des capacités solaires implantées sur des sites en **co-utilisation ou revalorisation des sols atteint 62 % en 2025**, dépassant déjà l'objectif fixé à **50 % pour 2027**. Cette approche favorise la coexistence des usages et limite l'artificialisation des sols.

KPI Biodiversité & Écosystèmes	2023	2024	2025
Capacité en construction accompagnée d'études d'impact environnemental et social alignées SFI (%)	44 %	53 %	93 %
MW solaires situés sur des sols co-utilisés ou revalorisés (%)	39 %	41 %	62 %

ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes

Pratiques d'économie circulaire

Renforcement des pratiques d'économie circulaire

62 % de la capacité solaire du Groupe est couverte par un contrat de recyclage des panneaux en 2025, illustrant l'intégration progressive des principes d'économie circulaire dans la gestion du cycle de vie des actifs.

KPI Économie circulaire	2025
Capacité solaire couverte par un contrat de recyclage des panneaux (%)	62 %

ESRS E5 – Economie Circulaire

Développer les compétences et l'engagement des collaborateurs

Effectif et diversité

Voltalia compte **1 922 collaborateurs** en 2025, dont **32,3 % de femmes**. Les femmes représentent **29,4 % de l'encadrement supérieur**.

Développement des compétences

Les collaborateurs ont bénéficié de **43 929 heures de formation** en 2025, soit **22,8 heures par employé**. La baisse observée par rapport à 2024 est liée à la réduction des budgets de formation dans le cadre du programme **SPRING**.

Engagement des collaborateurs

Le taux de participation à l'enquête de satisfaction atteint **73%** en 2025. L'enquête fait ressortir **76% de réponses positives**, témoignant d'un niveau d'engagement élevé des collaborateurs.

Sécurité des employés

Voltalia met en place un système de suivi de l'évolution des incidents de santé et de sécurité dans le cadre de la poursuite de l'objectif « Zéro Blessure » pour ses employés. En 2025, le taux de fréquence des accidents de Voltalia et le taux de gravité s'établissent à **1,91** et **0,02** soit **une baisse respective de 29,5% et 33,3% par rapport à 2024**.

KPI RH & Engagement	2023	2024	2025
Effectif total du Groupe (nb)	1 880	2 055	1 922
Femmes dans l'effectif (%)	33,2 %	33,8 %	32,3 %
Nombre total d'heures de formation (h)	N/D	61 024	43 929
Nombre moyen d'heures de formation par employé (h)	N/D	40,8	22,8
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (Voltalia)	3,56	2,71	1,91
Taux de gravité des accidents du travail (Voltalia)	0,04	0,03	0,02

Santé et sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur

Renforcer la sécurité dans la chaîne de valeur

Le **taux de fréquence des accidents avec arrêt** atteint **1,83 en 2025**. Ce résultat dépasse l'objectif fixé pour 2025 (**1,92**) et traduit le renforcement des pratiques de prévention auprès des sous-traitants et travailleurs de la chaîne de valeur.

Réduire la gravité des accidents

Le **taux de gravité des accidents** s'établit à **0,05 en 2025**. Bien qu'il reste stable par rapport aux dernières années, le Groupe poursuit ses efforts pour atteindre sa cible de **0,02**, fixée à la fois pour 2025 et pour la période 2026-2028.

Renforcer la prévention

La santé et la sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur demeurent une priorité pour Voltalia, avec un objectif de réduction continue de la fréquence et de la gravité des accidents grâce au renforcement des dispositifs HSE et de la culture sécurité sur les chantiers. Le Groupe déploie notamment des **formations HSE** pour les salariés et sous-traitants, réalise **des audits et inspections réguliers des chantiers** et évalue périodiquement la **performance HSE de ses sous-traitants** afin d'assurer leur conformité avec les exigences du Groupe.

KPI Santé & Sécurité – Travailleurs de la chaîne de valeur	2023	2024	2025
Taux de fréquence des accidents avec arrêt			
Voltalia	3,56	2,71	1,91
Sous-traitants	5,16	2,84	1,78
Consolidé	4,63	2,79	1,83
Taux de gravité des accidents			
Voltalia	0,04	0,03	0,02
Sous-traitants	0,06	0,04	0,06
Consolidé	0,05	0,04	0,05

Emploi local et gestion des impacts sociétaux

Favoriser le développement économique local

En 2025, **40 % des travailleurs recrutés pendant la phase de construction sont des travailleurs locaux** dans les pays non désignés, illustrant l'engagement de Voltalia en faveur de l'emploi local.

Développer le dialogue avec les parties prenantes

En 2025, **93 % des capacités en construction** bénéficient d'un plan d'engagement des parties prenantes aligné sur les standards de la SFI. Le Groupe vise **100 % d'ici 2027** afin de renforcer la concertation avec les communautés locales.

Harmoniser et faciliter la gestion des doléances

En 2025, Voltalia a poursuivi le déploiement de la plateforme *Engage*, dédiée à la gestion des parties prenantes et des doléances. Accessible via plusieurs canaux (site internet, WhatsApp, formulaires papier ou points de contact physiques), elle permet d'assurer un traitement transparent et traçable des réclamations des communautés locales. **Au total, 1 054 doléances ont été enregistrées en 2025 et 100 % ont été traitées.**

Soutenir les communautés locales

Voltalia a consacré **996 740 BRL (soit 154 872 euros) d'investissements sociaux au Brésil** en 2025 pour soutenir des initiatives locales et contribuer au développement des territoires d'implantation.

KPI Communautés affectées	2023	2024	2025
Part de travailleurs locaux recrutés pendant la phase de construction (%)	48 %	45 %	40 %
Capacité en construction avec un plan d'engagement des parties prenantes aligné SFI (%)	44 %	53 %	93 %
Pays couverts par un dispositif de gestion des doléances	4	11	12
Investissements sociaux au Brésil (BRL)	629 790	1 260 230	996 740

Prévention de la corruption et évaluation des tiers

Renforcer la culture d'éthique et de conformité

En 2025, **287 fournisseurs et sous-traitants** ont été évalués via la procédure **KYTP (*Know Your Third Party*)** afin de renforcer la maîtrise des risques liés à la chaîne d'approvisionnement et aux partenaires du Groupe.

Sensibiliser les collaborateurs aux risques de corruption
90,4 % des collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption ont suivi la formation *e-learning* dédiée à la conformité, contribuant à renforcer la culture d'intégrité au sein du Groupe.

Prévenir et détecter les situations à risque

En 2025, **27 cas d'alertes ont été confirmés** à l'issue d'investigations internes, dont 23 sujets RH et 2 corruption-fraude. Ces situations ont donné lieu à des mesures correctives et témoignent du fonctionnement effectif des dispositifs de contrôle et d'alerte.

Tolérance zéro en matière de corruption

Voltalia maintient son objectif de **tolérance zéro corruption**. En 2025, le Groupe n'a enregistré **aucune condamnation** ni **aucune amende** pour non-respect des lois relatives à la corruption ou aux pots-de-vin.

KPI Conduite des affaires	2023	2024	2025
Fournisseurs et sous-traitants évalués via la procédure KYTP (nb)	302	341	287
Part des collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption ayant réalisé l'e-learning de conformité (%)	N/D	N/D	90,4 %
Condamnations pour non-respect des lois relatives à la corruption ou au paiement de pots-de-vin (nb)	0	0	0
Amendes en cas de non-respect des lois anticorruption ou de pots-de-vin (nb)	0	0	0
Alertes reçues via la plateforme dédiée (nb)	37	48	159
Cas confirmés (nb)	N/A	14	27

Rapport de Durabilité 2025



voltaia
SOLAIRE • ÉOLIEN • HYDRO • BIOMASSE • STOCKAGE

Pour en savoir plus, consultez le Rapport de durabilité 2025.

Sections clés :

3.2 – ESRS E1 : Changement climatique

- Plan de transition climatique
- Émissions évitées
- Objectifs climat

3.5 – ESRS S1 : Personnel de l'entreprise

- Santé & sécurité
- Formation et engagement des collaborateurs

3.7 – ESRS S3 : Communautés affectées

- Plans d'engagement des parties prenantes
- Plateforme Engage et gestion des doléances

3.8 – ESRS G1 : Conduite des affaires

- Prévention de la corruption
- Procédure KYTP et dispositif d'alerte